ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réglementation

Question écrite n° 66730

Texte de la question

Mme Marie-George Buffet interroge M. le ministre de l'intérieur sur es critères nécessaires à la reconnaissance par l'autorité publique de la qualification "association d'intérêt général". Une meilleure transparence sur ces critères permettrait à toutes les associations de mieux connaître leurs droits et les subventions auxquelles elles peuvent prétendre.

Données clés

Auteur : Mme Marie-George Buffet
Circonscription : Seine-Saint-Denis (4e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 66730
Rubrique : Associations
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 21 octobre 2014, page 8738
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)